POLICE

Lutte et prévention contre le cambriolage

La Police poursuit sa stratégie en matière de lutte contre les crimes de cambriolage : une présence visible plus accrue, des informations ciblées aux citoyens ainsi que leur aide active devraient engendrer des résultats dans la lutte contre les cambrioleurs.

Même si les chiffres dans le domaine des crimes de cambriolage sont légèrement à la baisse, ils restent néanmoins élevés pour l'année en cours. Nous comptons 924 délits de cambriolage accomplis après le premier semestre 2015. L'année précédente, il y a eu 945 cas accomplis sur le même laps de temps. A la fin de 2014, on comptait 1951 faits accomplis. Cette tendance qui reste élevée est également constatée dans les pays limitrophes; les pays voisins au Luxembourg sont confrontés au même phénomène.

En conséquence, la lutte contre le cambriolage reste une priorité de la Police. Elle joue la carte du renforcement de trois points stratégiques cruciaux :

- des contrôles récurrents et une forte présence en public,
- un travail important en matière de prévention et
- des appels à l'aide à la population.

Des contrôles de la circulation et d'identité sont menés entre autres le long des artères principales. La Police continue d'être présente dans les zones résidentielles.

Un point supplémentaire essentiel est la communication ainsi que le contact avec les citoyens afin de les informer le mieux possible sur les cambriolages ainsi que sur les mesures de précaution y relatives. La prévention contre les cambriolages comprend un volet technique et un volet comportemental. Le but est de faire passer le message aux criminels qu'ils ne pourront que très difficilement, voire pas du tout mener à terme leur projet.

L'aide active de la population est plus que jamais sollicitée

Pour pouvoir lutter efficacement contre cette criminalité, la Police essaye d'appréhender les auteurs de tels faits, voire de les arrêter en flagrant délit. Elle dépend de l'aide de la population et conseille aux victimes de cambriolages d'appeler au plus vite le numéro d'appel d'urgence, le 113, de verrouiller la maison et d'attendre l'arrivée de la Police.

L'observation de personnes ou de véhicules suspects dans les alentours par les habitants sont d'une importance capitale pour la Police. Il peut s'agir d'éventuelles manœuvres de repérages comme p.ex. le fait de sillonner les rues d'un quartier résidentiel sans but précis ou de surveiller une maison, de préparer une cachette ou garer un véhicule visiblement étranger. Ce genre de constatations doit immédiatement être signalé à la Police au numéro d'appel d'urgence 113 pour que celle-ci puisse envoyer une patrouille sur place.

En règle générale, un cambriolage ne dure que quelques minutes; une habitation non sécurisée, l'appât d'un butin lucratif et la perspective de pouvoir prendre la fuite sont les facteurs principaux qui motivent le passage à l'acte des cambrioleurs. Parfois, ils agissent de manière spontanée; n'oublions pas que „l'occasion fait le larron" et que souvent des conditions propices amènent des voleurs potentiels à passer à l'acte.

Les cibles principales des cambrioleurs sont des habitations privées et des maisons familiales et la simple idée qu'un criminel s'introduise dans sa propre maison et fouille l'intimité des lieux procure préoccupation et

POLICE

inconfort. On compte parmi les principaux objets volés argent, bijoux, ordinateurs et téléphones portables.

Les moyens mis en œuvre se sont révélés être efficaces; pour preuve, les enquêtes couronnées de succès attribué en grande partie à une bonne analyse des indices prélevés sur place. Pour l'année en cours, quelque 77 faits (accomplis et tentatives) ont pu être résolus. 105 malfaiteurs ont été appréhendés. Il s'agit souvent de multirécidivistes déjà impliqués dans d'autres délits (vols, effractions, arnaques).

Conseils aux victimes de cambriolages

L'enquête sur les lieux du crime s'avère être particulièrement importante. Pour cela il est primordial que la victime d'un cambriolage laisse les lieux du crime en l'état où elle les a trouvés. Ranger, nettoyer ou rechercher quels objets ont pu être volés risquent d'effacer ou de détériorer les traces et indices laissés par les criminels, mettant en péril le succès du travail de la Police.

Conseils et informations de la Section «Prévention du Crime»

Des renseignements sur le meilleur moyen d'équiper son habitation en termes de techniques de sécurité peuvent être pris auprès du Service de Prévention de la Police. Une consultation personnalisée dans votre maison ou une visite de l'exposition sur le thème «Protection technique contre le cambriolage» dans le bâtiment de la Cité Policière Grand-Duc Henri à Luxembourg-Kalchesbréck peuvent être convenus avec le

Service Prévention du Crime
Guy HOLCHER / Marc RAGNACCI
Tél. : (+352) 4997 2333
Fax : (+352) 4997 2399

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de chaque poste de Police et sur le site internet de la Police : www.police.lu.

Appels d'urgence 113